

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

N° de la résolution ou
annotation

Le 17 mai 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS :

RO Raïmi Osseni, parent
AP Andréna Pierre, parent
CP Christian Perreault, parent
HC Habibatou Coulibaly, parent

JL Jérôme Lussier, enseignant
CC Caroline Charest, enseignante
VL Valérie Legault, technicienne en service de garde (SDG)

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

LD Lynne Duval, directrice
CP Claudia Poulin, secrétaire

ÉTAIENT ABSENTS :

NA Nicole Atchessi, parent
JH Julie Hudon, parent
MCC Marie-Claude Cayen, enseignante
AB Annie Bilodeau, enseignante
KB Kim Bryson, agente de bureau
AR Alessandra Rossi Ricci, représentante du comité EHDA
ID Idrissa Doumbia, représentant de la communauté

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
La rencontre débute à 18h39.

- Raïmi Osseni remercie Nicole Atchessi d'avoir présidé la dernière rencontre.
- Il informe l'assistance qu'une série d'entrevues a eu lieu aujourd'hui pour le poste de la direction, vu que Mme Lynne prendra sa retraite en début d'année scolaire prochaine. Il y a eu 3 candidats très intéressants et le CSSPO annoncera très bientôt sa décision.

1.2 VÉRIFICATION DU QUORUM
Le quorum est constaté.

1.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

Il est proposé par Caroline Charest et appuyé par Christian Perreault d'adopter l'ordre du jour de la séance tel que présenté.

CE026.21-22.67

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1.4** ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2022
Il est proposé de reporter l'adoption du procès-verbal de la séance du 12 avril jusqu'à ce que la version ébauchée soit satisfaisante pour tous, et de la faire par email.
- 1.5** SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2022
- Le CSSPO a entamé une réflexion sur les projets particuliers, afin d'accroître l'accès aux écoles, par les enfants du quartier. Le lien permettant de fournir des commentaires ne fonctionne pas pour le moment. Il le sera en septembre. Le dossier sera de nouveau présenté au CÉ à l'automne.
- 1.6** PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC ET CORRESPONDANCE
Il n'y a pas de correspondance ou d'intervention du public.

2. DOSSIERS

- 2.1** RÈGLES DE L'AGENDA
- Le dernier document a été envoyé par courriel avec le format considéré pour l'agenda 2022-2023.
 - Certaines modifications doivent encore être faites au document : pagination, code vestimentaire, texte de la direction, projet éducatif et liste des effets scolaires.
 - Utilisation du service de garde : la tarification journalière est à 3,75\$. Les frais seront de 304.20\$/semaine (5 jours) et de 121.68\$ (2 jours).

Il est proposé par Christian Perreault et appuyé par Habibatou Coulibaly d'approuver les règles de l'agenda proposées avec les changements mineurs discutés au sujet de la tarification.

CE026.21-22.68

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2.2** CHOIX DES SOUS-TRAITANTS 2022-2023 (PHOTOS)
- Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour les photos.
 - Photo Mania est proposée comme sous-traitant pour les photos de l'an prochain. 15% de la facture est générée pour l'école, les photos sont fournies par fichier électronique, et la compagnie offre un plan familial pour les familles de 3 enfants et plus.

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE026.21-22.69

Il est proposé par Valérie Legault et appuyé par Andréna Pierre de reconduire le contrat avec Photo Mania pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 CHOIX DES SOUS-TRAITANTS 2022-2023 (TRAITEURS)

- Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour les traiteurs.

Il est proposé par Jérôme Lussier et appuyé par Habibatou Coulibaly de retenir les services du traiteur L'Indocile.

CE026.21-22.70

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.4 CHOIX DES SOUS-TRAITANTS 22-23 (CIE AGENDAS)

- L'administration propose de retenir Agenda Laurentien des Éditions Repro.
- La compagnie offre deux modèles : un pour les 1^{ère} et 2^{ème} années et l'autre pour les 3^{ème} à 6^{ème} années.
- Le coût sera de 6\$ par agenda.

Il est proposé par Valérie Legault et appuyé par Habibatou Coulibaly de retenir l'Agenda Laurentien.

CE026.21-22.71

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.5 CAMPAGNE DE FINANCEMENT 22-23 PIZZA

- Le CÉ débat de l'orientation à prendre l'an prochain. Une résolution est requise dès maintenant afin de signifier l'intérêt de faire la levée de fonds.
- L'école pourrait reconsidérer d'ajouter les crudités, un service offert avant la pandémie. Ceci dit, d'un point de vue logistique, il est plus facile de distribuer uniquement les pizzas.
- L'école n'offre plus les jus et les desserts pour réduire les déchets.

Il est proposé par Christian Perreault et appuyé par Caroline Charest d'approuver le principe des diners pizza.

CE026.21-22.72

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.6 RÉFLEXION SUR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS Discuté en suivi du dernier PV au point 1.5.

2.7 GUIDE DE FONCTIONNEMENT 2022-23 – SERVICE DE GARDE

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

- La pagination reste à revoir.
- Le guide sera déposé sur le site de l'école à l'intention des parents d'enfants qui sont au Service de garde.
- Les frais sont établis selon les normes gouvernementales.
- Les journées pédagogiques ne sont plus subventionnées.
- Les arrivées en retard des parents sont comptabilisées et la situation est réévaluée au bout d'un certain temps.
- Un service complémentaire est offert – une période pour faire des devoirs.
- Proposition de modification à la page 3 : concernant les enfants en garde partagées, de remplacer « chaque papa et maman » par « chaque parent ».

Il est proposé par Andréna Pierre et appuyé par Christian Perreault d'approuver le guide du parent présenté avec la modification suggérée.

CE026.21-22.73

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.8 CALENDRIER DE FACTURATION

- Le calendrier de facturation du Service de garde est présenté. Ce calendrier mensuel est établi selon le calendrier scolaire.
- Si les enfants ne viennent pas à l'école pour les journées pédagogiques, leurs familles ne sont pas facturées.
- Les paiements se font désormais en ligne, et l'état de compte est envoyé au début du mois pour acquittement dans les 30 jours.

Il est proposé par Jérôme Lussier et appuyé par Christian Perreault d'approuver le calendrier de facturation

CE026.21-22.74

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.9 PRIX ET STRUCTURE DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 2022-2023

- Des activités auront lieu à l'école et seront animées par les éducatrices pendant 5 jours.
- Ces dates étaient basées sur celles des journées pédagogiques aux 2 semaines, incluant les 29-30 août.
- Une sortie aura lieu également le lundi 9 janvier 2023 au retour du congé des fêtes, au lieu de rester avec les enfants à l'école.
- Les frais s'élèvent à 16.55\$/élève et les activités sont déjà réservées.

Il est proposé par Jérôme Lussier et appuyé par Andréna Pierre d'approuver le prix et structure des journées pédagogiques présentés.

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE026.21-22.75

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. MOT DE LA DIRECTION

Lynne Duval fait état des points suivants :

- Les inscriptions démontrent qu'il y a des surplus à l'école. L'administration s'emploiera à les gérer dans les semaines qui viennent, ce qui affecterait environ 33 élèves dans le Parc-ChAMPLAIN à déplacer vers l'école du Grand-Héron.
- Des ateliers sont proposés au 3e cycle, pour promouvoir une image corporelle positive.
- Sortie école prévue le 20 juin dont le but est de favoriser le bien-être du personnel et des élèves.
- Il y a des mouvements de personnel qui affectent l'état de la situation au sein de l'administration. La pénurie de personnel est notamment due aux salaires plus concurrentiels dans le secteur public fédéral et dans le secteur privé.

4. MOT DES REPRÉSENTANTS

4.1 . MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (M. IDRISSE DOUMBIA)

4.2 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS CSSPO (MME HABIBATOU)

- La dernière rencontre du CP a eu lieu le 26 avril dernier et la prochaine rencontre aura lieu le 31 mai.
- Deux menaces ont été reçues dans les écoles et il y a eu des arrestations. Les menaces ont été prises au sérieux et des enquêtes ont lieu.
- Il y a moins de 2% de cas de Covid dans les établissements.
- La semaine de la reconnaissance du personnel s'est bien déroulée.
- Toutes les écoles du Plateau doivent faire de la gestion de surplus.
- Deux des cinq membres parents du Conseil d'administration (2022-2025) ont été désignés cette année. Le 13 mai était la date limite pour le dépôt des candidatures.
- Le mandat du protecteur de l'élève est terminé et le CSSPO cherche à combler le poste. Il s'agit d'un mandat d'un an seulement cette fois-ci, car la politique est en train de changer.
- Une consultation est en cours pour déterminer la contribution parentale qui n'a pas été modifiée depuis longtemps en lien avec les frais scolaires et frais de garde.
- Une consultation a lieu en lien avec le calendrier 2023-2024. Il est proposé :

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

- Une période d'examens plus courte d'environ 10 jours, pour une fin des classes le 19 juin et un début des classes le 18 août
- Une rentrée progressive sur 4 jours avant la fête du Travail.
- Il y a beaucoup de nouvelles écoles dans le secteur, et des demandes d'amélioration des cours d'écoles, des structures, etc.

4.3 MOT DU REPRÉSENTANT DE L'OPP (MME ANDRÉNA)

- Semaine des services des garde : le personnel a été bien récompensé et a reçu des cadeaux personnalisés
- La journée de festivités du 14 juin est en préparation; une communication va être envoyée aux parents au début juin.
- La prochaine rencontre de l'OPP aura lieu le 19 mai.

4.4 MOT DU PERSONNEL ENSEIGNANT (M. Jérôme)

- M. Jérôme est de retour au travail. Bonne collaboration entre les collègues spécialistes.
- Mme Caroline indique qu'elle est en préparation pour l'année scolaire 2022-2023. Les enseignants de 1^{ère} année gardent leurs groupes pour l'an prochain.

Raïmi Osseni demande une prolongation de 5 minutes.

Il est proposé par Christian Perreault et appuyé par Andréna Pierre d'approuver la prolongation.

CE026.21-22.76

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE (MME VALÉRIE)

- Préparation de la clientèle pour la prochaine année scolaire
- Environ 9 groupes
- Mme Samia affectée à l'administration.

5. FONCTIONNEMENT

5.1 BUDGET FONCTIONNEMENT DU CÉ

- Le budget de fonctionnement est présenté.
- Il y a un résidu pour les frais de congrès de la FCPQ non utilisés. Des parents pourraient toujours choisir d'assister au congrès.

Il est proposé par Christian Perreault et appuyé par Jérôme Lussier d'approuver le budget de fonctionnement.

CE026.21-22.77

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

5.2 FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES (PRIORITÉS DU CÉ)

- Lynne Duval fait l'état de la situation pour chacune des priorités.
- Le CÉ suggère certaines modifications.

Il est proposé par Christian Perreault et appuyé par Jérôme Lussier d'approuver le fonds à destination spéciales avec les modifications à apporter.

CE026.21-22.78

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.VARIA

- Une séance extraordinaire de 30 minutes sera organisée le 2 juin prochain en virtuel, pour approuver le budget.

7.CORRESPONDANCE

Sans objet

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Raïmi Osseni propose la levée de l'assemblée.
La rencontre se termine à 20h35.

CE026.21-22.79

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Raïmi Osseni, Président

Lynne Duval, directrice